

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE MASTELLOTTO – TRAVAUX D'ENROBÉ RUE DE PICARDIE ET RUE DE CHAMPAGNE ARRETE N° 2023/211		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 28 juillet 2023 de la société MASTELLOTTO sollicitant la Ville pour des travaux d'enrobé de voiries rue de Picardie et rue de Champagne à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société MASTELLOTTO est autorisée à réaliser, à partir du 11 septembre 2023 et pour une durée de 42 jours, des travaux d'enrobé de voiries situés rue de Picardie et rue de Champagne.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux les rues de Picardie et de Champagne seront barrées à la circulation sauf aux riverains, véhicules de services et secours ;
- Article 3 :** La société MASTELLOTTO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société MASTELLOTTO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société MASTELLOTTO ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 31 juillet 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRÉ